

Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

Laurent Mucchielli*

* *Directeur de recherche au
CNRS, Laboratoire
méditerranéen de sociologie
(UMR 7305, CNRS
et Aix-Marseille Université)*

En préalable à la réflexion sur les questions de délinquance proposée dans ce texte, rappelons deux principes de raisonnement fondamentaux qui – hélas – ne vont pas toujours (ou toujours pas) de soi à entendre les discours politiques et médiatiques dominant le débat public de nos jours. Premièrement, la sociologie cherche à comprendre le fonctionnement de la société et des personnes qui la composent, et ce verbe « comprendre » s’entend au sens intellectuel et non moral. Le sociologue ne peut correctement exercer son métier que s’il parvient à suspendre les jugements moraux pour regarder la réalité telle qu’elle est et non telle que les uns ou les autres voudraient qu’elle soit. Il ne peut donc que constater et déplorer que certains intervenants du débat public qualifient d’« excuses sociologiques » tous les constats qui ne leur conviennent pas ou toutes les complexités qui ne correspondent pas à leurs esprits simples. Deuxièmement, les personnes qui commettent des actes de délinquance n’appartiennent pas à une sous-catégorie particulière d’être humains, des « anormaux », qui se distinguerait fondamentalement des autres, celle des gens honnêtes ou « normaux ». L’histoire (ou plutôt le musée) des sciences criminelles depuis le XIX^e siècle regorge de théories générales totalement erronées et qui nous paraissent aujourd’hui souvent ridicules parce qu’elles étaient fondées sur cette prémisse de l’existence d’un « quelque chose » qui séparerait radicalement – essentiellement – les gens *normaux* des gens *anormaux*.¹ Ce « quelque

1. L. Mucchielli, dir., *Histoire de la criminologie française*, Paris, L’Harmattan, 1994.



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

chose » étant évidemment tout à la fois surdéterminant et plus ou moins invisible : cela a été tour à tour le « tempérament », la « race », la « constitution », les « hormones », les « gènes » ou encore l'« inconscient ». Une telle prémisse relève davantage de la pensée magique que de la pensée scientifique. « Le délinquant est une personne ordinaire », tel est au contraire le principe épistémologique de base que les sociologues de l'école de Chicago nous ont enseigné depuis un siècle² et qu'il nous faut mettre en œuvre si l'on prétend décrire et expliquer les conduites délinquantes. La genèse de ces dernières est en effet à comprendre dans le cours ordinaire de la vie sociale et du développement psychosocial des personnes.

Il m'a été suggéré de traiter ici la question des relations entre délinquance juvénile et insertion professionnelle. Le sujet est vaste, et l'espace pour le traiter est limité. Je m'en tiendrai donc aux idées générales qui me semblent les plus déterminantes. Je commencerai par distinguer plusieurs types de délinquance juvénile et situer ainsi de façon plus précise la question posée. Je discuterai ensuite du rôle de l'absence de travail dans la construction du parcours délinquant, puis des principaux ressorts de la « carrière délinquante » et enfin de la place du travail dans la sortie de la délinquance.

DE QUELLE DÉLINQUANCE PARLE-T-ON ?

« LA délinquance » n'existe pas, et « LA délinquance juvénile » pas davantage. La réalité est diverse et complexe. Pour simplifier les choses, nous fondant sur un travail empirique de grande ampleur portant sur les infractions à caractère violent commises par des mineurs dans un département de la région parisienne³ ainsi que sur un ensemble d'autres recherches⁴, distinguons à tout le moins trois types de jeunes auteurs d'actes de délinquance et donnons à chacune de ces catégories une appellation à la fois motivée et pédagogique. Non sans avoir précisé au préalable qu'une typologie a pour but de mettre en

2. Cf. notamment E. W. Burgess, « The study of the delinquent as a person », *American Journal of Sociology*, 28, 6, 1923, pp. 657-680 [trad. : « L'Étude du délinquant en tant que personne », *Déviance et Société*, 27 (2), 2003, pp. 111-130].

3. V. Le Goaziou, L. Mucchielli, *La Violence des jeunes en question*, Nîmes, Champ social Editions, 2009.

4. Cf. les synthèses de G. Mauger, *La Sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte, 2009 ; L. Mucchielli, M. Mohammed, « Délinquance juvénile », in A. Van Zanten, dir., *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, pp. 109-111 et L. Mucchielli, *L'Invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard, 2011.



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

évidence une diversité en faisant ressortir certaines caractéristiques générales, mais qu'elle ne décrit pas des individus qui peuvent cumuler plusieurs de ces caractéristiques.

Un premier type peut être qualifié de « pathologique » dans le sens où il désigne des jeunes (garçons ou filles) ayant notamment la caractéristique d'être en plus ou moins grande souffrance psychologique et dont les trajectoires de vie (ou biographies) sont marquées par des problèmes de socialisation familiale (ruptures de liens précoces, violences intrafamiliales, abandons éducatifs...). Le sociologue fait ici une incursion dans le domaine du psychologue sans prétendre à davantage qu'à mettre en évidence l'importance de cette dimension (la mauvaise santé psychologique de l'individu) et son origine familiale. Dans ce contexte, la question de l'emploi ne joue *a priori* aucun rôle dans la genèse du passage à l'acte délinquant. Ajoutons que ces cas sont relativement rares mais qu'ils sont parfois très graves (entraînant notamment des phénomènes de répétitions intergénérationnelles des violences physiques ou sexuelles), pas toujours bien détectés et enfin qu'ils peuvent survenir dans tous les milieux sociaux.

Un deuxième type peut être qualifié d'« initiatique » dans le sens où il désigne des jeunes (garçons ou filles) ayant commis des actes délinquants (interdits par la loi) mais dans la trajectoire de vie desquels on ne distingue aucun problème de socialisation ni familiale ni scolaire. Ces jeunes ont perpétré des actes peu graves, le plus souvent entraînés par un petit groupe, pour faire comme les autres, ou bien parce que l'occasion a fait les larrons, ou bien pour expérimenter quelque chose, ou bien encore pour tester la réaction des adultes. Là encore, dans ce contexte, la question de l'emploi ne joue *a priori* aucun rôle dans la genèse du passage à l'acte délinquant. Et ajoutons que ces cas sont très fréquents et concernent à nouveau tous les milieux sociaux. Les enquêtes dites de délinquance auto-reportée indiquent même que ces situations concernent dans certains cas la majorité d'une classe d'âge à un moment ou à un autre.⁵

Enfin, un troisième type peut être qualifié d'« exclusion »⁶, et c'est celui qui nous intéresse ici. Trois éléments sont déterminants. Premièrement, ce type se rencontre principalement dans les familles de milieux populaires précaires. Deuxièmement, l'examen des trajectoires

5. R. Zauberman, dir., *Les Enquêtes de délinquance et de déviance autoreportées en Europe. Etat des savoirs et bilan des usages*, Paris, L'Harmattan, 2009.

6. En suivant l'expression de D. Salas (in « La Délinquance d'exclusion », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 29, 1997, pp. 61-76).



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

de vie des individus permet de repérer le rôle essentiel des « ruptures scolaires ». ⁷ Troisièmement, quoique restant toujours minoritaire au sein d'une classe d'âge, ce type de trajectoire est plus ou moins répandu selon les contextes microlocaux, notamment selon les mécanismes sociaux qui structurent et relient entre eux l'école et le quartier. C'est donc sur ce troisième type que va porter le cœur de notre analyse. Répétons toutefois qu'une typologie est analytique et non descriptive. Dans la réalité, les situations de délinquance juvénile les plus problématiques sont du reste celles dans lesquelles les individus se rattachent à la fois au type 1 et au type 3. Et c'est sur ce plan empirique ou concret que nous allons à présent tenter de nous situer.

L'ABSENCE DE TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION DU PARCOURS DÉLINQUANT

Compte tenu de la brièveté de cette Note, les mécanismes psychosociaux que nous allons aborder le seront de façon sommaire. Un certain nombre de travaux seront mentionnés qui permettent d'aller plus loin dans l'analyse. Nous évoquerons ici deux séries de points qui semblent cruciaux, en relation directe avec le problème de l'absence de travail.

Le premier ensemble de questions méritant réflexion est relatif au *poids de l'absence de travail sur la vie familiale*. C'est d'abord un constat empirique banal que l'absence contrainte et durable de travail (la situation de chômage durable, mais aussi parfois de préretraite subie et vécue comme une mise à l'écart précoce) peut provoquer non seulement un sentiment de « disqualification sociale » ⁸, mais une fragilisation plus profonde du lien social ⁹ entraînant un éloignement général des normes sociales, de l'aigreur, de la dépression et/ou de la révolte chez les membres adultes des familles : les parents mais aussi les aîné(e)s des fratries. ¹⁰ En un mot, une situation qui induit une certaine *ambiance*

7. M. Millet, D. Thin, *Ruptures scolaires. L'École à l'épreuve de la question sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

8. S. Paugam, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France, nouvelle éd., 2011 (1991).

9. S. Paugam, *Le Lien social*, Paris, Presses universitaires de France, 2008.

10. Nous renvoyons ici à la tradition de recherche existant sur la question du chômage et de ses conséquences sur les personnes depuis le fameux livre de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel en 1932 (*Die Arbeitslosen von Marienthal*). Voir les synthèses de D. Demazière (*Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 2006) et Y. Benarrosh (*Le Travail vu du chômage. Une comparaison hommes/femmes*, Centre d'études de l'emploi, document de travail no 62, 2006).



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

familiale qui peut faciliter des passages à l'acte chez les plus jeunes, ou du moins de ne pas les freiner autant qu'elle les freinerait dans une autre ambiance. Ensuite, cette situation durable, la réduction de ressources économiques et le poids symbolique de la stigmatisation liée au statut d'« assisté social », risque fort de provoquer une dévalorisation des parents (notamment de la figure paternelle, qui est davantage liée au travail dans les rôles sociaux ordinaires que ne l'est la figure maternelle), et plus généralement des aînés, dans les yeux de leurs propres enfants.¹¹ Cela a pour effet de miner ce que l'on appelle couramment « l'autorité parentale ». Cette situation a de surcroît pour conséquence de réduire fortement les ressources tant financières que relationnelles de ces parents face aux problèmes posés par l'enfant, là où dans d'autres familles, si l'on est confronté à des problèmes similaires, on aura la capacité de trouver et financer des prises en charge et des activités permettant notamment d'échapper totalement ou en partie à la judiciarisation.¹² Enfin, cette situation des aînés est à mettre en relation directe avec la dévalorisation de « l'effort scolaire » chez les enfants. Si mon père et/ou mon grand frère n'ont pas un travail « correct » malgré leurs efforts et leur adhésion au système, alors c'est que la promesse scolaire de réussite et d'ascension sociale est un mensonge ou une hypocrisie, peuvent en substance se dire les cadets.

Voilà qui nous offre une transition pour la deuxième série de questions relative à ce que l'on pourrait appeler le « cycle infernal » de la fabrique de la délinquance dans certains quartiers populaires. Les questions familiales précédentes acquises, le point de départ de ce « cycle infernal » est la situation d'échec ou de marginalisation scolaires, dont les statistiques et les moyennes nationales (x pour cent d'une classe d'âge) dissimulent une très forte inégalité selon les territoires. Lors d'une recherche collective menée pour l'essentiel en région parisienne sur les émeutes de novembre 2005¹³, nous avons ainsi pu constater que, dans une même petite ville, le taux de réussite au brevet des collèges pouvait varier du simple au double. Un collège recrutant ses élèves dans les quartiers favorisés avait ainsi un taux de réussite de près de 90 % (supérieur donc à la moyenne nationale), quand un autre, situé au cœur d'une « zone urbaine sensible » (ZUS), peinait à atteindre la moitié de ce pourcentage (45 %). En d'autres termes, dans ce dernier établissement, la majorité des élèves était en

11. Voir sur ce point les importantes observations de M. Mohammed, *La Formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

12. L. Mucchielli, *op.cit.*, 2011, pp. 181-203.

13. L. Mucchielli, V. Le Goaziou, dir., *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2^e éd, 2007.



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

situation de marginalisation scolaire à la fin du collège. Et l'on y trouvait naturellement concentrées, également, les situations moins nombreuses d'échec scolaire proprement dit, c'est-à-dire de sortie du système scolaire d'élèves parvenus à l'âge de 16 ans sans diplôme. Avant même de considérer les conséquences de cet échec sur la trajectoire d'insertion professionnelle, il faut rappeler que *l'école est la société des enfants, par conséquent l'échec scolaire est la première exclusion sociale*. Cela permet d'envisager toute la violence symbolique et les conséquences psychologiques de cet échec : sentiments de rejet et d'abandon, forte dégradation de l'estime de soi, repli sur soi, dépressivité...¹⁴ Précisons que ces mécanismes ne sont pas spécifiques aux jeunes des quartiers populaires urbains, ils se retrouvent aussi en milieu rural.¹⁵ Cependant, dans certains quartiers urbains, l'ampleur de ces échecs est telle, et l'activité délinquante locale (« la rue ») est du coup tellement intense que le « cycle infernal » dont nous parlons tout à l'heure semble entretenu en permanence. Les adolescents qui cumulent rejet de l'école et manque de ressources familiales basculent en effet souvent dans la délinquance et les normes de la « culture de rue » où ils trouvent *a contrario* de puissants moyens de revalorisation à court terme.¹⁶

Des mécanismes psychosociaux que nous essayons de résumer ici, il ne découle aucun déterminisme ni aucune linéarité. Le processus d'entrée dans la carrière délinquante – que nous nous apprêtons à détailler – n'est pas linéaire et il peut être stoppé dans ses premières étapes. Si l'échec scolaire et l'absence de perspective d'insertion économique sont de grands facteurs prédisposants, ils peuvent être surmontés grâce à des ressources familiales, à une rencontre décisive avec un éducateur ou à une seconde chance offerte par un déménagement et un accueil bienveillant dans un autre lieu. Comme ils peuvent aussi ne pas l'être et donner au jeune le sentiment d'être rédhitoires, *a fortiori* lorsque la pression des pairs s'exerce en ce sens. Voici par exemple le témoignage d'un ancien délinquant qui,

14. M. Esterle-Hedibel, *Les Elèves transparents. Les Arrêts de scolarité avant 16 ans*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2007 ; E. Douat, *L'Ecole buissonnière*, Paris, La Dispute, 2011.

15. N. Renahy, *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2006.

16. B. Moignard, *L'Ecole et la rue : fabriques de délinquance*, Paris, Presses universitaires de France, 2008 ; M. Mohammed, *op. cit.*, 2011. Cette « culture de rue » est une caractéristique ancienne des quartiers populaires. A partir de la préadolescence, en particulier dans les petits groupes masculins, dans la tension et le regard permanents entre les « grands » et les « petits » du quartier, au moment où l'avenir social s'assombrit à travers la relégation scolaire, cette « culture de rue », basée sur la réputation, l'honneur, le courage, la virilité et la performance, permet à une partie des adolescents de retrouver une forte estime de soi à travers la réputation et le « respect » qu'ils peuvent acquérir en quelques coups d'éclat. La déviance par rapport aux normes scolaires est le premier terrain de ces « exploits » (D. Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997).



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

bien qu'ayant commis de petits délits à la préadolescence (nous avons vu que c'était banal), a poursuivi ses études et obtenu un CAP de mécanique automobile à sa majorité, puis cherché du travail pendant plusieurs mois, de façon d'autant plus active qu'il n'avait pas la nationalité française et devait travailler pour faire renouveler sa carte de résident : « J'ai le sentiment que si j'avais trouvé un job à ce moment, j'aurais pu marcher autrement. J'avais un diplôme, la mécanique me plaisait et même si je me suis fait plusieurs fois refouler en me présentant devant un patron parce que j'étais arabe, je pensais y arriver. Il fallait pourtant que je me batte, un peu contre moi, surtout contre les autres. Contre ma mère, qui se moquait de moi parce que je ne travaillais pas encore et devais parfois lui réclamer de l'argent. Contre les copains qui, le soir, quand je les croisais dans la cage d'escalier, me demandaient si j'avais trouvé. En leur répondant par la négative, je confirmais ce qu'ils savaient, que l'on peut vivre sans travailler, que l'on peut même bien vivre et mieux que ceux qui comme moi s'emmerdaient à chercher un emploi qu'on leur refusait. Alors j'ai fini par penser comme eux et cela nous a tous confortés dans l'idée qu'on ne s'en sortirait pas ».¹⁷ Le jeune homme s'est retrouvé par la suite à commettre des braquages, ce qui l'a conduit pour quelques années en prison.

LA « CARRIÈRE DÉLINQUANTE » : ACTIVITÉ ET IDENTITÉ

Entrons à présent dans la problématique de la construction des carrières délinquantes, c'est-à-dire tentons d'entrevoir les logiques à la fois pratiques et identitaires qui « font » le jeune délinquant tel qu'il se représente à lui-même et se donne à voir aux autres. Toutefois, comme dans l'introduction générale, force est ici de faire un rapide préambule pour mettre à distance un préjugé courant, d'autant plus néfaste intellectuellement qu'il se présente souvent paré des habits de la science : c'est la théorie dite du « choix rationnel ». De l'économiste états-unien Gary Becker au criminologue québécois Maurice Cusson, en passant par le psychocriminologue Ronald Clarke, cette théorie, et ses différentes variantes, est assez répandue dans le monde criminologique anglo-saxon.¹⁸ Elle tombe pourtant aisément sous le coup de la critique sociologique énoncée dès la fin du XIX^e siècle par

17. Y. Kherfi, V. Le Goaziou, *Repris de justice*, Paris, La Découverte, 2000, p. 27.

18. F. Bonnet, « De l'analyse économique du crime aux nouvelles criminologies anglo-saxonnes ? », *Déviance et Société*, 30 (2), 2006, pp. 137-154.

Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

Durkheim.¹⁹ Dire que le crime est un choix rationnel d'action constitue en effet ce que Durkheim appelait une « prénotion » c'est-à-dire une explication qui rencontre des raisons pratiques mais qui induit en erreur quant à l'explication de la raison d'être de ce comportement. Les raisons pratiques sont celles que l'auteur d'une infraction connaît et reconnaîtra dans un bon entretien sociologique : si le voleur de voitures a choisi telle voiture et non telle autre, c'est bien au terme d'un choix rationnel car telle voiture semble plus facile à voler que telle autre, ou bien parce qu'elle a une valeur supérieure à la revente illégale. Plus largement, si le voleur aguerrri a choisi de se spécialiser dans le vol de voitures et non dans le braquage de bijouteries, c'est bien aussi au terme d'un choix rationnel : les risques sont moins grands, ou bien nécessitent un savoir-faire qu'il peut acquérir plus facilement. Ces choix sont irréfutables, ils font du reste l'objet d'une autre théorisation bien connue dans la criminologie anglo-saxonne : la théorie des « routine activities », qui fonde les politiques dites de « prévention situationnelle ».²⁰ Pourtant la théorie du « choix rationnel » est fautive dès lors qu'elle prétend expliquer pourquoi cette personne est devenue un voleur plutôt qu'un professeur d'université. Elle ne livre en réalité aucune raison. Seul le récit de vie de notre voleur permettra de comprendre son parcours et, bien souvent, on y découvrira que sa principale différence avec celui du professeur d'université réside dans ses origines sociales et son parcours scolaire. En réalité, le voleur n'a jamais eu le *choix* de devenir tel plutôt que professeur d'université. Et il est plus qu'étonnant que le second ne s'en aperçoive pas et s'imagine que le voleur a « choisi » depuis toujours de faire carrière dans le vol parce que ce serait plus avantageux ou bien parce que cela lui permettrait de « mener une vie de fêtard et de flambeur » comme semble le croire Cusson.²¹ Les choses sont plus compliquées...

19. L. Mucchielli, « Comment lire un " classique " des sciences sociales ? L'exemple des *Règles de la méthode sociologique* », introduction à Durkheim E., *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, coll. « Champs classiques », 2010, pp. 7-63.

20. L. E. Cohen, M. Felson, « Social change and crime rate trends: a routine activity approach », *American Sociological Review*, 44, 1979, pp. 588-608. Cette théorie explique en particulier l'augmentation des taux de vols et de cambriolages aux Etats-Unis, à partir des années 1960, par l'augmentation du nombre de biens à voler (le développement de la société de consommation) qui sont laissés sans surveillance. Les auteurs précisent cependant ne pas chercher à expliquer qui sont les voleurs ni pourquoi ils sont devenus tels ; dans leur théorie, ils les considèrent comme un fait ou une donnée de la situation.

21. M. Cusson, *La Délinquance, une vie choisie : entre plaisir et crime*, Montréal, Hurtubise, 2006. Le même constat peut être fait à propos de l'explication des trajectoires de ceux qu'on appelle aujourd'hui les « sans-abris ». Il y a un demi-siècle, le travail pionnier, majeur et relativement méconnu d'Alexandre Vexliard (*Le Clochard. Etude de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer 1998 (1955)) avait dû s'attaquer aux prénotions fondant le « mythe du clochard heureux » ayant « choisi » sa condition et refusant en toute conscience les aides à la réinsertion (cf. notre présentation : L. Mucchielli, « Clochards et sans-abris : actualité de l'œuvre d'Alexandre Vexliard », *Revue française de sociologie*, 39 (1), 1998, pp. 105-138). Il avait montré en retour que cette attitude de certains clochards caractérisait le dernier stade d'un processus de désocialisation qu'il a longuement analysé à travers les trajectoires biographiques.

Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

Analyser ce que Howard Becker²² a appelé la « carrière » délinquante suppose de comprendre à la fois l'entrée dans des activités ou des pratiques délinquantes et l'adoption progressive d'une identité délinquante (ou l'endossement d'un « rôle » et d'une image de délinquant). La construction de l'identité délinquante est un processus psychosocial qui passe par la rationalisation de l'opposition à un modèle jugé inaccessible et qui vise une revalorisation identitaire du jeune. Autrement dit, on ne devient pas délinquant en se plaignant ou en s'excusant de l'être, en courbant l'échine ou en baissant la tête. Il s'agit, au contraire, de sortir de l'anxiété, de la honte et de la dépression en affirmant et en affichant un contre-modèle, une contre-identité, en valorisant l'aspect hédoniste du style de vie délinquant et en raillant les contraintes de l'emploi salarié ordinaire (modestie du salaire, rigidité des horaires, pénibilité des tâches, autorité des chefs). N'oublions pas que c'est aussi d'une revanche sociale, d'une revanche personnelle et parfois même d'une revanche familiale dont il est question.²³

Quant à l'activité délinquante en elle-même, elle peut se décrire comme une activité professionnelle de substitution à la fois contrainte et généralement ultraprécario. Que nous disent ces jeunes qui déambulent au pied des barres HLM à longueur de journée en revendant de la drogue ? En substance, à peu près toujours ceci : « On n'a pas notre place dans ce système, alors on se débrouille en dehors du système, on se fait notre petit "business" ». Y voir un calcul économique mûrement réfléchi et/ou une absence de moralité est une profonde erreur issue d'un raisonnement déconnecté de la réalité. Répétons-le : l'identité délinquante est une identité par défaut, une rationalisation de sa déviance, une vie au jour le jour qu'on veut d'autant plus intense qu'on est incapable de se projeter dans l'avenir. Au demeurant, si quelques gros trafiquants gagnent beaucoup d'argent, la théorie des « nouvelles mafias » contrôlant toute la vie des quartiers est largement mythique.²⁴

22. H. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié 1985 (1963).

23. C'est là encore entre famille et école que la prise de conscience des inégalités de destins sociaux se marque, lorsque les enfants évaluent et comparent les modes de vie familiaux : la possibilité d'avoir des jouets et des vêtements à la mode, de sortir au restaurant ou au cinéma, de partir en vacances. Dans un monde où les modèles de consommation n'ont jamais été aussi pesants et ciblés sur la jeunesse, il est probable que les premières frustrations et les premiers sentiments d'injustice trouvent leur source dans la précarité économique des familles.

24. D. Duprez, M. Kokoreff, *Le Monde des drogues. Usages et trafics dans les milieux populaires*, Paris, Odile Jacob, 2000 ; P. Bourgois, *En quête de respect. Le Crack à New York*, Paris, Seuil, 2001 ; S. Venkatesh, *Off the Books. The Underground Economy of the Urban Poor*, Harvard University Press, 2006 ; N. Tafferand, *Le « Business », une économie souterraine*, Paris, Presses universitaires de France ; 2007 ; M. Kokoreff, *La Drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Paris, Payot, 2010 ; C. Dupont, *Trafics de drogue à Marseille : un bilan des recherches*, Etudes et Travaux de l'ORDCS, no 4, 2012.



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

Certes, des quartiers bien connus des grandes agglomérations (par exemple telle cité à Stains en Seine-Saint-Denis, telle autre dans les quartiers nord de Marseille) sont de véritables plaques tournantes du trafic de drogue, mais ils demeurent exceptionnels à l'échelle nationale. La masse des petits dealers de quartier (voire de village) qu'on rencontre presque partout est plutôt engagée dans une économie précaire et dans une survie au quotidien. Mais à court terme, malgré le risque d'interpellation et d'incarcération, ces jeunes ont le sentiment d'exister et de pouvoir participer à la société de consommation, comme les autres. Une partie d'entre eux a même totalement endossé le rôle du « méchant délinquant », du rebelle à l'ordre et à la loi, et ne craint ainsi nullement les séjours en prison, qui font partie du rôle et de l'identité qu'il a endossés.

Il y a en vérité bien longtemps que ces constats ont été faits par les sociologues américains. Dans la lignée des travaux fondateurs d'Edwin Sutherland et de l'école de Chicago, ils ont bien montré que la carrière délinquante était une activité sociale, qu'elle supposait des apprentissages, des savoir-faire et des relations.²⁵ On parlerait aujourd'hui de « compétences ». On peut même décrire à certains égards l'organisation des trafics de drogue comme on le ferait pour toute entreprise commerciale avec ses circuits d'achat de la matière première, ses techniques plus ou moins agressives de positionnement face à la concurrence, ses méthodes de commercialisation, son management interne, son exploitation du petit personnel, ses possibilités de promotion, ses salaires et ses primes... Si ces ressemblances existent, l'économie souterraine demeure cependant plus précaire et généralement moins organisée que les entreprises officielles, elle ressemble souvent davantage à une « économie de bazar »²⁶ ou à une « économie de survie »²⁷. Reste que cette activité délinquante a généralement un terme, et que la question du travail « ordinaire » finit généralement par se reposer dans la vie du jeune au fur et à mesure... qu'il est de moins en moins jeune.

25. E. Sutherland, *The Professional Thief*, University of Chicago Press, 1937 ; P. Tremblay, *Le Délinquant idéal. Performance, discipline, solidarité*, Montréal, Liber, 2010 ; S. Venkatesh, *Dans la peau d'un chef de gang*, Paris, L'Ecole des loisirs, 2011.

26. V. Ruggiero, N. South, « La Ville de la fin de l'ère moderne en tant que bazar : marchés de stupéfiants, entreprises illégales et "barricades" », *Déviance et Société*, 20 (4), 1996, pp. 317-334 :

27. A. Haddaoui, « Le Trafic du cannabis. Marché et division sociale du travail, la place des migrants au sein de cette économie parallèle : mythes et réalités », in Collectif, *Travailleur migrant dans les activités illégales : de l'exploitation à la stratégie*, actes du colloque de l'Université de Nice Sophia Antipolis (6-8 décembre 2007).



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

LA PLACE DU TRAVAIL DANS LA SORTIE DE LA DÉLINQUANCE

Le constat est aussi vieux que les études sur le sujet : l'immense majorité de ceux qui deviennent délinquants au sortir de l'enfance cessent un jour de l'être, tôt ou tard ils se « rangent ». La plupart arrêtent même avant 30 ans. Comment ? Pourquoi ? Grâce à quoi ou à qui ? Quelle est la place du retour vers le travail « ordinaire » dans ce processus ? Longtemps négligées en France, ces questions ont fait l'objet de travaux relativement anciens aux États-Unis.²⁸ Marwan Mohammed a relancé ce domaine de recherche en France tout récemment.²⁹ Auteur d'une thèse déjà citée sur les bandes de jeunes³⁰, il s'est demandé ce que devenaient ses enquêtés quelques années plus tard. Il a ainsi réalisé des entretiens avec 57 anciens membres de bandes, âgés de 23 à 39 ans, rencontrés dans trois quartiers franciliens. Au terme de l'analyse de tous ces profils et de toutes ces histoires, le sociologue rappelle d'abord que la bande est bien plus qu'un lieu de pratique de la délinquance, c'est avant tout un lieu de socialisation. Dès lors, la quitter est un processus complexe, lent et progressif. Au-delà de la diversité des parcours des jeunes rencontrés, il existe une dominante qui n'est pas une rupture subite d'avec le style de vie délinquant mais bien plutôt une « distanciation progressive, par tâtonnements ».³¹ Il résume ce processus en trois étapes successives, qui toutefois ne sont pas linéaires mais comportent au contraire souvent des pauses, des remises en question, voire des abandons et des retours en arrière.

- La *conscientisation* : c'est « l'étape initiale d'incorporation, d'acceptation et d'expression de projection d'un soi hors bande, plus conforme aux attentes sociales ». Le processus s'accompagne d'une revalorisation des valeurs auparavant déniées. Il se fait progressivement mais avec finalement un « déclic », un moment de prise de conscience globale.
- La *mobilisation* : c'est la « mise en actes des nouvelles résolutions personnelles ». « Cette étape est la plus incertaine, la plus fragile donc la plus réversible ».³² C'est là que les jeunes prennent le risque de « sortir d'un espace social qu'ils connaissent, qu'ils maîtrisent, qui les rassure, dans lequel ils ont fait leurs preuves, [pour aller]

28. Voir la synthèse de référence de R. Sampson, J. Laub, *Crime in the Making. Pathways and Turning Points through Life*, Cambridge, Harvard University Press, 1993.

29. M. Mohammed, dir., *Les Sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La Découverte, 2012.

30. M. Mohammed, *op. cit.*, 2011.

31. M. Mohammed, *op. cit.*, 2012, p. 187

32. *Ibid.*, p. 191.



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

vers des expériences qui comportent de nombreuses inconnues et qui impliquent de s'adapter, de "se faire petit" et ce qu'ils redoutent par dessus tout, de revivre des "rituels de dégradation" (Garfinkel) du même type de ceux qu'ils ont expérimentés en milieu scolaire ». ³³ C'est la période clé. Les jeunes sont dans l'ambivalence, ils ont un pied dans chacun des deux mondes. Ils hésitent, essaient, testent, se méfient. Le moment est d'autant plus difficile et incertain que les ressources du jeune sont faibles et que les opportunités de travail sont rares. Nous allons y revenir.

- La *pérennisation* : c'est « l'adoption d'un nouveau style de vie, c'est-à-dire un nouveau régime de relations sociales, un nouveau socle de normes, de valeurs et un rapport moins pessimiste à l'avenir ». Le rôle de l'entourage est ici essentiel, grâce à ses ressources, mais surtout, sur le plan psychologique, par ses encouragements. Cette phase est en effet aussi celle dans laquelle le jeune va cesser de refouler la culpabilité familiale (« j'ai honte de faire pleurer ma mère »), pour éprouver une certaine usure face à l'engrenage et à la violence interne au monde des bandes, ainsi qu'une certaine usure face à la pression policière et judiciaire. Enfin, il prendra conscience de la grande précarité de sa situation et redoutera la clochardisation qu'il peut observer chez certains « anciens » du quartier.

Dans ce lent processus de reconversion à un nouveau style de vie, plusieurs éléments sont déterminants. Trois, de nouveau.

- « Trouver du taf ». C'est – qu'on le veuille ou non – la clef principale. Un emploi stable est impératif pour assurer un minimum de ressources économiques. La situation est naturellement extrêmement compliquée par le contexte actuel. Et même lorsqu'une opportunité se présente, l'expérience peut s'avérer douloureuse, en particulier lorsque le patron, au courant du passé du jeune, le lui rappelle et l'humilie de diverses manières. C'est pourtant la première clef, d'autant que, au-delà des ressources économiques, le travail impose un rythme de vie et permet de s'ouvrir vers d'autres réseaux.
- La mise en couple. Les jeunes délinquants ont eu de nombreuses expériences sentimentales et sexuelles, mais ils vont découvrir ici une relation durable qui est aussi pour eux source d'encouragements et de réintégration familiale. La paternité viendra ensuite le plus souvent couronner cette nouvelle situation. Dès lors, ultime confirmation et réassurance, la délinquance, ce sera « terminé » pour lui.

33. *Ibid.*



Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

- La conversion religieuse. Dans certains cas, au fil de rencontres, le processus de sortie de la délinquance s'accompagne d'une conversion religieuse qui procure un apaisement psychologique personnel, qui rythme le temps quotidien, qui réconcilie avec la lecture. Dans certains quartiers, l'endossement du rôle social du religieux pratiquant a de surcroît l'avantage de donner une bonne image dans le quartier, parfois de réconcilier avec la famille, parfois aussi de permettre de conserver une dimension de rébellion dans son style de vie, compte tenu de la diabolisation générale de l'islam dans la société française.³⁴

Au final, répétons-le, le chercheur montre bien que l'emploi reste la question centrale : « malgré un rôle indéniable, les familles, les pairs, les acteurs institutionnels, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, sont suspendus à cette possibilité d'inclusion sociale ». ³⁵ Et c'est aussi ce qui fait la différence avec les époques antérieures. Au temps des « Blousons noirs » (années 1960), les sorties en bande avaient lieu au début de la vingtaine. Les jeunes garçons partaient faire leur service militaire puis entraient à l'usine ou à l'atelier, et la jeunesse délinquante était révolue. De nos jours, la situation du marché de l'emploi est telle que nous assistons à un recul de l'âge de sortie de la délinquance, à un « vieillissement » de la délinquance.³⁶

POUR CONCLURE

Telles sont les réflexions que je pouvais faire dans les limites de cette Note, en m'efforçant de décrire les mécanismes psychosociaux qui déterminent plus ou moins fortement les parcours des individus. En effet, si le lien entre la délinquance et l'emploi des jeunes est établi au plan statistique³⁷, il apparaît au moins aussi déterminant de montrer que la sociologie fournit également les outils permettant de comprendre la réalité telle qu'elle s'incarne et se raconte tous les jours dans la vie sociale de chacun d'entre nous.

34. R. Liogier, *Le Mythe de l'islamisation. Essai sur une obsession collective*, Paris, Seuil, 2012.

35. M. Mohammed, *Les Sorties de délinquance*, *op.cit.*, p. 208

36. Nous l'avions déjà suggéré il y a quelques années (L. Mucchielli, « L'Evolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000) », *Sociétés contemporaines*, 53, 2004, pp. 101-134).

37. H. Lagrange, « Crime et conjoncture socio-économique », *Revue française de sociologie*, 42 (1), 2001, pp. 57-79 ; D. Fougère, F. Kramarz, J. Pouget, « L'Analyse économétrique de la délinquance : une synthèse de résultats récents », *Revue française d'économie*, 19 (3), 2005, pp. 3-55, 2005 ; L. Mucchielli, E. Raquet, C. Saladino, *Délinquances et contextes sociaux en région PACA*, Etudes et travaux de l'ORDCS, n° 1, 2012.

Une activité délinquante à défaut d'emploi ?

Reste une question que je voudrais soulever pour finir. D'aucuns pourraient remarquer que, au cours de l'analyse, je n'ai pas une seule fois écrit le mot « immigré » ou « issu de l'immigration », ou encore « maghrébin », « africain subsaharien », « comorien » et que sais-je encore. Nous avons assisté à une telle « ethnicisation » des problèmes sociaux ces dernières années (qui a contaminé jusqu'au petit monde des sociologues)³⁸ que cela passerait presque de nos jours pour une dissimulation honteuse. C'est pourtant l'inverse qui est vrai et qui l'a du reste toujours été : si je n'ai pas employé à une seule reprise ces mots, c'est tout simplement qu'ils ne me paraissent d'aucune utilité première dans l'analyse sociologique.³⁹ Je veux dire par là que les mécanismes psychosociaux que j'ai tenté de décrire jouent sur l'ensemble du territoire et sur toutes les familles. Ils sont de surcroît pour la plupart très anciens et nos prédécesseurs en sociologie de la délinquance les avaient généralement déjà mis en évidence au cours des cinquante dernières années. L'association d'origine xénophobe entre délinquance et immigration est d'ailleurs elle aussi une très vieille histoire. Ses développements contemporains ressemblent étrangement à ceux de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, lorsque l'intensité de la délinquance était attribuée aux immigrés italiens.⁴⁰ La grande différence entre cette époque et la nôtre tient au fait que le marché du travail et la société salariale ne jouent plus guère le rôle intégrateur majeur qui a été le leur dans l'histoire de la société moderne.⁴¹

38. Voir le livre de H. Lagrange (*Le Déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010) et les critiques que nous sommes nombreux à lui avoir adressées (un dossier à ce sujet est disponible sur mon site Internet : www.laurent-mucchielli.org).

39. A titre secondaire, nous pouvons cependant voir dans certaines caractéristiques des enfants issus des vagues récentes d'immigration des facteurs aggravants de mécanismes psychosociaux classiques (cf. L. Mucchielli, « Immigration et délinquance : fantasmes et réalités », in N. Guénif-Souilamas, dir., *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006, pp. 39-61).

40. G. Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle)*. *Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007 ; C. Regnard, *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation, société 1851-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 ; L. Mucchielli, *L'invention de la violence*, op. cit.

41. R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.